Audit – Bureau de Poitiers
6 Ter rue Albin Haller
Pôle République 2

86000 Poitiers

T : +33 (0)5 49 37 03 13

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU

10 Boulevard Savari
86000 POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

ASSOCIATION CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU
10 Boulevard Savari
86000 POITIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'association « CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de de l'association « CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2022-06 modifiant le plan comptable générale au titre de l'exercice 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Changement de méthode comptable

Comme mentionné ci-dessus, la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2022-06 relatif au nouveau plan comptable générale.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Subventions

- Les modalités de suivi et de comptabilisation des subventions et notamment le bon rattachement des subventions à l'exercice d'attribution.
- Les modalités de comptabilisation des fonds dédiés présentés dans l'annexe des comptes.
- De la réalité des subventions par la demande de confirmation auprès des financeurs et par l'analyse des conventions de subventions.

Disponibilités

- De la réalité des disponibilités par la demande de confirmation auprès des établissements bancaires et par l'analyse des relevés bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers le 7 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Emmanuel VIDAL

Emmanuel VIDAL

✓ Certifié par yousign

CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU
POITIERS

BILAN

Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31.12.2024
	Brut	Amort	Net	Total
FRAIS D'ETABLISSEMENT (1)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**17 193.03**	**16 785.88**	**407.15**	**1 211.15**
FRAIS DE DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	17 193.03	16 785.88	407.15	1 211.15
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**458 730.85**	**404 892.70**	**53 838.15**	**76 403.22**
TERRAINS		377 946.21	-377 946.21	-388 794.38
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	458 730.85	26 946.49	431 784.36	465 197.60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**6 420.55**		**6 420.55**	**5 648.17**
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 420.55		6 420.55	5 648.17
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (2)	**482 344.43**	**421 678.58**	**60 665.85**	**83 262.54**
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES D'EXPLOITATION	**201 324.72**	**1 500.00**	**199 824.72**	**151 330.58**
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	18 935.86	1 500.00	17 435.86	4 192.66
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	156 540.10		156 540.10	119 324.48
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	25 848.76		25 848.76	27 813.44
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS				
DISPONIBILITES	**920 707.12**		**920 707.12**	**819 939.84**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (3)	**1 122 031.84**	**1 500.00**	**1 120 531.84**	**971 270.42**
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (4)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (5)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (6)				
TOTAL GENERAL	**1 604 376.27**	**423 178.58**	**1 181 197.69**	**1 054 532.96**

CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU
POITIERS

BILAN

Passif	31/12/2025 Montant	31.12.2024 Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	287 159.03	287 159.03
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	327 927.23	249 765.01
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	81 362.20	78 162.22
SITUATION NETTE (1)	**696 448.46**	**615 086.26**
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11 306.19	13 869.14
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	**11 306.19**	**13 869.14**
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	**707 754.65**	**628 955.40**
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	2 145.00	7 050.00
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)	**2 145.00**	**7 050.00**
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	78 844.62	71 449.94
TOTAL PROVISIONS (4)	**78 844.62**	**71 449.94**
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	247 507.15	206 294.65
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	117 925.41	115 270.30
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	622.36	461.17
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 398.50	25 051.50
TOTAL DETTES (5)	**392 453.42**	**347 077.62**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	**1 181 197.69**	**1 054 532.96**

CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU
POITIERS

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Toutes les écritures

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	6 184.00		5 333.00
VENTES DE BIENS	2 281.02		1 411.81
DONT VENTES DE DONS EN NATURE	1 668.01		1 187.31
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	498 983.71		485 695.65
DONT PARRAINAGES	79 687.20		76 063.11
VENTES DE BIENS ET SERVICES		**501 264.73**	**487 107.46**
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 181 355.21		1 166 453.62
VERSEMT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 000.00		
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	3 000.00		
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	33 331.06		44 241.61
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		**1 217 686.27**	**1 210 695.23**
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV.	1 721.75		39 948.71
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES			
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	7 050.00		
AUTRES PRODUITS	63 855.05		25 567.32
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		**1 797 761.80**	**1 768 651.72**
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES	1 080.91		953.01
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	679 429.77		618 545.34
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46 239.24		50 523.84
SALAIRES	746 494.13		740 254.92
COTISATIONS SOCIALES	177 931.18		213 170.09
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	27 841.82		31 705.10
DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 394.68		3 221.75
VALEURS COMPTABLES DES IMMO. INCORP. ET CORPORELLES CEDEES			
REPORTS EN FONDS DEDIES	2 145.00		7 050.00
AUTRES CHARGES	38 835.89		40 966.87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		**1 727 392.62**	**1 706 390.92**
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		**70 369.18**	**62 260.80**

CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU
POITIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	10 993.02		10 419.67
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		**10 993.02**	**10 419.67**
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		**10 993.02**	**10 419.67**
RESULTAT COURANT avant impôts (1-2+3-4)		**81 362.20**	**72 680.47**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)			**5 605.24**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)			**123.49**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)			**5 481.75**

CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU
POITIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		**1 808 754.82**	**1 784 676.63**
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		**1 727 392.62**	**1 706 514.41**
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		**81 362.20**	**78 162.22**
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	412 014.38		430 990.37
BENEVOLAT	54 015.93		36 443.00
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**466 030.31**	**467 433.37**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	412 014.38		430 990.37
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	54 015.93		36 443.00
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**466 030.31**	**467 433.37**

CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU
POITIERS

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
	TOTAL (875)	**0.00**	**871**	**Prestations en nature**	
861	**Mises à disposition gratuite de biens**		87100000	PRESTATIONS EN NATURE	412 014.38
86100000	MISE A DISPOSITION GRATUITE	412 014.38		**TOTAL (871)**	**412 014.38**
	TOTAL (861)	**412 014.38**	**875**	**Bénévolat**	
864	**Personnel bénévole**		87500000	BENEVOLAT	54 015.93
86400000	PERSONNEL BENEVOLES	54 015.93		**TOTAL (864)**	**54 015.93**
	Total charges contributions volontaires	**466 030.31**		**Total produits contributions volontaires**	**466 030.31**

association
centre
animation
beaulieu

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2025



Compte-rendu des travaux

Total du Bilan	1 181 198 Euro
Total des Produits	1 808 755 Euro
Total des Contributions	466 030 Euro
Excédent	81 362 Euro

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16 avril 2026 par le Conseil D'Administration

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Notre association, organisme d'animation globale et de développement de la vie social et culturelle du quartier de beaulieu a pour buts:

de contribuer à la promotion des indivius et des groupes , par l'éducation permanente sous toutes ses formes,

d'être à l'écoute des aspirations de etous les habitants et associations du quartier,

d'être un lieu de rencontre pour tous les habitants,

d'organiser tous services, activités et réalisations collectives à carractère social,culturel, éducatif, sportif et de loisirs, en harmonie avec les activités par les associations du quartier,

de gérer l'équipement socio-culturelet les locaux divers mis à la disposition des habitants.

production et diffusion de spectacle vivants.

Faits caractéristiques d'importance significative

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2022-06 a été publié au Journal Officiel le 30 décembre 2023.
Son application est obligatoire pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principaux changements prévus par le règlement sont :
- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- Suppression des transferts de charges ;
- Actualisation du plan de comptes.

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 est le premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans emporter conséquence sur les exercices antérieurs. Cette première application constitue un changement de méthode comptable. Il convient de préciser que l'application de ce règlement n'entraine aucune modification des capitaux propres d'ouverture.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant.

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Tableau de comparabilité ANC 2022-06

	31/12/2025	31/12/2024 Règl.ANC 2022-06	31/12/2024	Variation 2025/2024 Règl. ANC 2022-06
Cotisation	6 184,00 €	5 333,00 €	5 333,00 €	851,00 €
Ventes biens & services	501 264,73 €	487 107,46 €	487 107,46 €	14 157,27 €
Produits tiers financeurs	1 217 686,27 €	1 215 968,99 €	1 210 695,23 €	1 717,28 €
Rep.s/amort., dép & provisions	1 721,75 €	39 948,71 €	39 948,71 €	- 38 226,96 €
Produits cess.immo.				- €
Utilisation fonds dédiés	7 050,00 €			7 050,00 €
Autres produits	48 724,95 €	25 898,80 €	25 567,32 €	22 826,15 €
Total produits d'exploitation	1 782 631,70 €	1 774 256,96 €	1 768 651,72 €	8 374,74 €
Achats MP & marchandises	1 080,91 €	953,01 €	953,01 €	127,90 €
Autres achats & charges externes	679 429,77 €	618 545,34 €	618 545,34 €	60 884,43 €
Aides financières				- €
Impôts & taxes	46 239,24 €	50 523,84 €	50 523,84 €	- 4 284,60 €
Charges de personnel	909 295,21 €	953 425,01 €	953 425,01 €	- 44 129,80 €
Dotations aux amort.& aux dépréc.	27 841,82 €	31 705,10 €	31 705,10 €	- 3 863,28 €
Dotations aux provisions	7 394,68 €	3 221,75 €	3 221,75 €	4 172,93 €
Reports en fonds dédiés	2 145,00 €	7 050,00 €	7 050,00 €	- 4 905,00 €
Valeurs compt.immo.cédées				- €
Autres charges	38 835,89 €	41 090,36 €	40 966,87 €	- 2 254,47 €
Total charges d'exploitation	1 712 262,52 €	1 706 514,41 €	1 706 390,92 €	5 748,11 €
Résultat d'exploitation	70 369,18 €	67 742,55 €	62 260,80 €	2 626,63 €
Produits financiers	10 993,02 €	10 419,67 €	10 419,67 €	573,35 €
Charges financières				- €
Résultat courant	10 993,02 €	10 419,67 €	10 419,67 €	573,35 €
Produits exceptionnels			5 605,24 €	- €
Charges exceptionnelles			123,49 €	- €
Participation des salariés				- €
Impôts s/les bénéfices				- €
Résultat de l'exercice	81 362,20 €	78 162,22 €	78 162,22 €	3 199,98 €

association centre animation beaulieu

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

Notre exercice dont le budget des charges est de 1 712 262 euros montre une légère augmentation par rapport à l'année précédente (+ 0,34%).
des baisses de subventions annoncées, nous avions décidé une réorganisation de l'équipe enfance-petite enfance et le passage à 80 % ETP au lieu de temps plein de 2 postes d'animation, le poste lien social-vie de quartier et le poste de médiateur et accueil des artistes et des publics sur le projet des Petits Devant les Grands Derrière.
Nous avons poursuivi nos efforts sur certaines dépenses de frais de structure lorsque cela était possible et nous avons recherché activement des produits : subventions, produits des activités.

► **En comparaison du budget prévisionnel, concernant les charges**, sur les charges de personnel nous avons réalisé une économie d'environ 33 428€ liée à une action non réalisée faute de financement, l'Animation de rue et aux absences pour arrêt maladie, non remplacées. Nous précisons que nous n'avons pas trouvé de professione-le-s pour pallier à toutes les absences et ce, malgré nos recherches.
Une erreur du logiciel compta d'AIGA sur la prévoyance retraite nous a permis de récupérer 10 483€.
le financement des postes, dans le cadre de personnel mis à disposition par le GESC dont nous faisons parti : + 6 000€
également plus élevé cette année du fait de l'organisation et de la fréquence des activités : + 5 394€ (voir après les produits correspondants).
4 332€

► **Concernant les produits :**

Nos produits ont évolué de 0,49 % (+ 8 947€) par rapport à l'année 2024.
En comparaison à notre prévisionnel 2025, nous notons une augmentation significative des produits (+ 7,09%) :
- PS jeunes +3 446€ (le calcul modifié / au coût du poste de la salariée fléchée sur le projet)
scolaires
- Activités adhérents : + 15 271€ Augmentation sur toutes les activités
- Location de salles : + 2 192€
Personnel mis à disposition lié à la salle de spectacle : + 15 521€

►Concernant les subventions :
de subventions (deux projets en + cette année soutenus dans le cadre de la Politique de la Ville, le soutien financier de la CARSAT pour des projets en direction des seniors, un appel à projet CAF sur des activités hors les murs)

L'exercice présente un excédent de 81 362€.

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2025**, dont le total est de 1 181 198 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 81 362 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2025 au 31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 et par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, près déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Les durées d'amortissement retenues par catégorie d'immobilisation sont les suivantes :

Logiciels : 3 ans

Installations générales : 10 ans

Matériel et outillage : 3 à 5 ans

Matériel de transport :3 à 6 ans

Matériel de bureau :3 à 5 ans

Mobilier : 5 à 10 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Depuis l'exercice 2003, une provision pour indemnités de fin de carrière est comptabilisée. La dotation de l'année est de 7395 euros. Au 31 décembre 2025 elle s'élève à 78 845 euros.

Cette provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel en fonction des hypothèses suivantes :

Table de mortalité INSEE 2024

Taux d'actualisation de 3,96 %

Taux de croissance des salaires de 3 %

Départ à la retraite à 65 ans

Taux de rotation du personnel de 3%

Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et 35 % pour les non cadres selon la convention des centres socio-culturels.

Effectif

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	Exercice 2025
Ouvriers	2
Employés, techniciens, agents de maîtrise	36
Cadres	3
TOTAL	41

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur facturation.

Subventions

Cette année l'association a perçu des subventions d'investissements de la Caf pour 2050 euros.

Contributions volontaires

Mises à disposition : 412 014 €

La mise à disposition des locaux, par la Ville, cette année a fait l'objet d'une évaluation soit 292 373 euros.

Les fluides énergies représentent la somme de 76 217 euros.

L'intervention des services techniques de la Ville, dans l'entretien et la maintenance des locaux et matériels, représentent la somme de 43 424 euros.

Bénévolats : 54 016 €

Les contributions volontaires en nature représentent la somme de 54 016 euros soit en gestion 9 651 euros pour 723 heures et en action projet 44 364 euros pour 3 326 heures. Le bénévolat est évalué sur la base d'un forfait de 13,34 euro /heure.

Toutes les mises à disposition et bénévolats qui ont été évaluées figurent sous les rubriques 86 et 87"charges et produits contributions volontaires ». (Soit un total de 466 030 euros).

Mises à disposition facturées

Le personnel municipal fait l'objet d'une facture émise par la Mairie d'un montant de 183 848 euros.

Rémunérations

Conformément à la loi 2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants ne sera pas mentionnée afin d'éviter la divulgation de données personnelles.

Rémunération des commissaires au comptes

Honoraires : 6521 euros

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement	0			0
- Donations temporaires d'usufruit	0			0
- Concessions brevets licences marques logiciels	17 193			17 193
- Immobilisations incorporelles en cours				0
- Avances et acomptes	0			0
Immobilisations incorporelles	**17 193**	**0**	**0**	**17 193**
- Terrains	0			0
- Constructions sur sol propre	0	0	0	0
- Constructions sur sol autrui	0	0	0	0
- Installations générales, agencements aménag. const.				0
- Installations techniques, matériel et outillage	465 198	4 473	10 940	458 731
- Installations générales, agencements aménag. divers		0	0	0
- Matériel de transport				0
- Matériel de bureau et informatique mobilier				0
- Emballages récupérables et divers	0			0
- Immobilisations corporelles en cours	0			0
- Avances et acomptes	0			0
Immobilisations corporelles	**465 198**	**4 473**	**10 940**	**458 731**
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**0**	**0**	**0**	**0**
- Participations évaluées par mise en équivalence				0
- Autres participations				0
- Autres titres immobilisés				0
- Prêts et autres immobilisations financières	5 648	773		6 421
Immobilisations financières	**5 648**	**773**	**0**	**6 421**
ACTIF IMMOBILISE	**488 039**	**5 246**	**10 940**	**482 345**

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Amortissement des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement	0			0
- Donations temporaires d'usufruit	0			0
- Concessions brevets licences marques logiciels	15 982	804		16 786
Immobilisations incorporelles	**15 982**	**804**	**0**	**16 786**
- Terrains	0			0
- Constructions sur sol propre	0			0
- Constructions sur sol autrui	0			0
- Installations générales, agencements aménag. const.	388 794	27 038	10 940	404 893
- Installations techniques, matériel et outillage	0			0
- Installations générales, agencements aménag. divers				0
- Matériel de transport				0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				0
- Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**388 794**	**27 038**	**10 940**	**404 893**
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**0**		**0**	**0**
AMORTISSEMENTS	**404 776**	**27 842**	**10 940**	**421 679**

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 44784,62 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations		0	
Prêts		0	
Autres		0	
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	18 936	18 936	0
Créances reçues par legs ou donations			0
Autres		-	
Charges constatées d'avance	25 849		
Total	**44 785**	**18 936**	**0**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés - produits à recevoir	
Personnel - produits à recevoir	
Charges sociales - produit à recevoir	
Impôts et taxes - produits à recevoir	
Etat -subvention à recevoir	6 600
Subventions à recevoir	142 413
Divers - produits à recevoir	7 527
Disponibilités - produits à recevoir	
Total	**156 540**

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	287 159				287 159
Fonds associatifs avec droit de reprise					0
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise	0				0
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise	0				0
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserves	0				0
Réserves pour projets associatifs					0
Report à nouveau	249 765	78 162			327 927
Excédent ou déficit de l'exercice	78 162	-78 162	81 362		81 362
Situation nette	***615 086***	***0***	***81 362***	***0***	***696 448***
Fonds propres consomptibles	0				0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	0				0
Subventions d'investissement	13 869		2 058	4 621	11 306
Provisions réglementées					0
Droit des propriétaires - Commodat	0				0
TOTAL	**628 955**	**0**	**83 420**	**4 621**	**707 754**

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Subventions d'investissement

Tableau des subventions d'investissement

	Solde à l'ouverture de l'exercice	287159		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global		Diminution	Montant global
TOTAL Montant nominal CAF VILLE PREFECTURE	34 393	2 058	14 326	22 125
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	20 524	4 613	14 318	10 819

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					0
Garanties données aux clients					0
Pertes sur marchés à terme					0
Amendes et pénalités					0
Perte de change					0
Charges sur legs ou donations					0
Pensions et obligations similaires					0
Restructurations					0
Impôts					0
Charges à répartir sur plusieurs exercices					0
Autres provisions pour risques et charges	71 450	7 395			78 845
Provision clients douteux	3 222		1 722	0	1 500
TOTAL	**74 672**	**7 395**	**1 722**	0	**80 345**
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation	74 672	7 395	1 722	0	80 345
Financières					
Exceptionnelles					

Provision pour litige :

Provision pour charge :

Provision pour créances douteuses	1 500

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Fonds dédiés et reportés

Tableau de variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture	Reports		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global		dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	**7 050**	**2 145**	**0**	**7 050**	**2 145**	
Ville PEAC POP ARTS	3 500			3 500	0	
DRAC peac projet danse	1 550			1 550	0	
DRAC peac Norman	2 000			2 000	0	
Drac Projet Résidence		645			645	
Drac PROJET Territoire		1 500			1 500	
Contributions financières d'autres organismes	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Ressources liées à la générosité du public	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**7 050**	**2 145**	**0**	**7 050**	**2 145**	**0**

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunt et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 507	247 507		
Dettes des legs et donations				
Dettes fiscales et sociales	117 925	117 925		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes (**)	622	622		
Produits constatés d'avance	26 399	26 399		
TOTAL	**392 453**	**392 453**	**0**	**0**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	200 053
Personnel - congés à payer	50 771
Personnel - autres charges à payer	540
Charges s/provision congés à payer	19 293
Organismes sociaux à payer	
Etat charges a payer	
Autres charges à payer	
Total	**270 657**

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	25 849		
Total	**25 849**	**0**	**0**

Produits constatés d'avance

0

Produits constatées d'avance	26398		
Total	**26 398**	**0**	**0**

association centre animation beaulieu

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025
au 31/12/2025

Notes sur le compte de résultat

Subventions

Ventilation des subventions et des prestations

Nature du concours ou de la subvention	Etat	Région	Départem ent	Ville	CAF	AUTRES FINANCEURS	Montant global
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION							
74							
ETAT – Politique de la Ville	32 550						32 550
ETAT – Autres	30 592						30 592
REGION – Actions		22 000					22 000
DEPARTEMENT - Actions			36 660				36 660
VILLE – Fonctionnement CPO				746 029			746 029
VILLE – Culture				170 000			170 000
VILLE – Politique de la Ville				58 200			58 200
VILLE – Enfance Jeunesse				1 252			1 252
VILLE – CCAS				1 240			1 240
CAF – Actions					31 574		31 574
CAF - ALOE					33 940		33 940
ONDA	2 025						2 025
AUTRES FINANCEURS						10 680	10 680
TOTAL 74	65 167	22 000	36 660	976 721	65 514	10 680	1 176 742
PRESTATIONS DE SERVICES							
7062							
CAF - PS animation globale					82 646		82 646
CAF - PS animation collective famille					27 650		27 650
CAF -PS jeunes					22 177		22 177
CAF – PSO ALSH					68 417		68 417
CAF - CLAS					40 992		40 992
CAF – LAEP					9 006		9 006
CAF – CTG					127 420		127 420
MSA -ALSH						297	297
TOTAL 7062							378 604
TOTAL Subventions et PS CAF MSA							1 555 346

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subventions d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges "

association centre animation beaulieu

Exercice du 01-01-25
au 31-12-25

Notes sur le compte de résultat

Contributions volontaires en nature

	N	N-1
Ressources		
Dons en nature		
Prestations en nature	412 014	430 990
Bénévolat	54 016	36 443
Total	**466 030**	**467 433**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	412 014	430 990
Prestations		
Personnel bénévole	54 016	36 443
Total	**466 030**	**467 433**